



TÊTE DE RIVIERE DE ZONE SUD-OUEST

10 Novembre 2019

MOISSAC

Participation :

Tête de rivière en bateaux courts pour les J16, J18, Séniors et Para-aviron : épreuves en un de couple et deux sans barreur selon les prévisions de programmes jointes. Les mixtes de clubs sont possibles en deux sans barreur. Les équipages J16 seront intégrés aux J18 dans l'ordre des départs.

Engagements :

Les engagements sont à faire par les clubs sur le serveur [intranet](#) de la FFA.

Dans le cas de mixtes de clubs au sein d'une même ligue, contactez votre cadre technique bien avant la date de clôture des engagements.

Pour les mixtes hors ligue, les engagements sont à transmettre à la FFA à l'adresse suivante : contact@ffaviron.fr

Les engagements hors délai ne seront pas pris en compte.

Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : germain.pontois@ffaviron.fr

Calendrier :

- Mardi 15 Octobre 2019 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Vendredi 01 Novembre 2019 14h00 clôture des inscriptions
- Mardi 05 Novembre 2019 16h00 Ordre des départs sur le site de la Zone sud-ouest : <https://avironzonesudouest.weebly.com>

Réunion des délégués : Au club de Moissac à **9h00**.

Première course à 10h30, puis départ toutes les 45 secondes.

Dispositions particulières :

Couloir de remontée sur 6 km jusqu'au départ

Numéro obligatoire placé à l'avant du bateau (caution 10€).

Service médical assuré au Garage de Moissac.

SECURITE : 6 canots moteurs, service ambulancier et médecin de service.

Les clubs doivent se présenter avec le matériel suffisant afin d'éviter les rotations.

Rameurs poids léger : (avenant annuel des règles de sélection 2019)

Lors des têtes de rivière de zone, seul le poids individuel est limité.

Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et de 59,5 kg maximum chez les femmes.

La pesée des rameurs PL se déroulera à l'étage du club.

Hébergement – Repas : Contacter le club de Moissac 05 63 04 43 39 / 06 77 02 74 17

Luc PONCELET
Président de la Ligue Occitanie d'Aviron

Arnaud DELVOLVE
Président de Moissac

Fédération Française d'Aviron
Zone Sud-Ouest Aviron
Aviron Occitanie



DISCIPLINES

Distances de course 6000 m et 4000 m (pour les J16 PR1 et PR2)

Course n°1	1 rameuse en couple	J16F1X (départ prévu à 10h30)	4000 m
Course n°2	2 rameuses en pointe sans barreur	J16F2- (départ prévu à 11h00)	4000 m
Course n°3	Para-aviron PR1/PR2/PR3 H&F	(départ prévu à 11h15)	4000 m et 6000 m
Course n°4	2 rameurs en pointe sans barreur	HS2-/ HLS2- (départ prévu à 11h30)	6000 m
Course n°5	1 rameur en couple	HS1X/ HSPL1X (départ prévu à 11h50)	6000 m
Course n°6	2 rameuses en pointe sans barreur	FS2- (départ prévu à 12h20)	6000 m
Course n°7	1 rameuse en couple	FS1X/ FSPL1X (départ prévu à 12h35)	6000 m
Course n°8	1 rameur en couple	J18H1X (départ prévu à 12h50)	6000 m
Course n°9	2 rameurs en pointe sans barreur	J18H2- (départ prévu à 13h15)	6000 m
Course n°10	1 rameuses en couple	J18F1X (départ prévu à 13h35)	6000 m
Course n°9	2 rameurs en pointe sans barreur	J18F2- (départ prévu à 13h50)	6000 m
Course n°10	1 rameur en couple	J16H1X (départ prévu à 14h30)	4000 m
Course n°10	2 rameurs en pointe sans barreur	J16H2- (départ prévu à 15h00)	4000 m

Course n°3 Para-aviron - distance de course : 4000 m

Handi Aviron F PR1 1x	1 rameuse en couple bras-épaule
Handi Aviron H PR1 1x	1 rameur en couple bras-épaule
Handi Aviron F PR2 1x	1 rameuse en couple tronc et bras
Handi Aviron H PR2 1x	1 rameur en couple tronc et bras

Para-aviron - distance de course : 6000 m

Handi Aviron F PR3 2-	2 rameuses en pointe sans barreur
Handi Aviron H PR3 2-	2 rameurs en pointe sans barreur
Handi Aviron F PR3 1x	1 rameuse en couple
Handi Aviron H PR3 1x	1 rameur en couple

Rameurs poids léger

Lors des têtes de rivière, seul le poids individuel est limité. Il doit être de 74 kg maximum chez les hommes et 60 kg maximum chez les femmes.